

LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

YOM KIPPOUR

Kol Nidré...

Par Meïr Haï THOMAS



C'est par ces mots que débutent les 25 heures de la journée de Yom Kippour.

Les mots du Kol Nidré, récités avec ferveur alors que tous les rouleaux de la Torah sont sortis de l'Arche Sainte.

Et, toutes les communautés juives de par le monde, quelle que soit leur origine géographique, chantent ce texte sur un air particulièrement émouvant et qui appelle au recueillement.

Mais que dit ce texte ? Et pourquoi occupe-t-il cette place prépondérante ?

Paradoxalement, ce texte répond à une disposition légale qui permet à une personne de se défaire d'un vœu qu'elle aurait fait et n'aurait pas pu accomplir.

La Torah prévoit dans ce cas que cette personne se tienne devant trois de ses coreligionnaires faisant office de juges et leur soumette les contraintes qui l'empêchent de tenir parole.

Il leur demandera alors de le défaire de son vœu.

Symboliquement, c'est cette formalité qu'accomplit d'une même voix toute la communauté devant les rouleaux de la Torah tenant alors la place des juges.

Respecter une parole donnée, tenir ses promesses, font incontestablement partie des bases du savoir-vivre mais n'y aurait-il pas eu une loi plus fondamentale pour démarrer la journée la plus sainte du calendrier ?

Et puis, comme nous l'avons dit, les airs sur lesquels est chanté ce texte sont incroyablement langoureux et font, année après année, toujours couler autant de larmes. Mais justement pour cela, ils semblent en total décalage avec le sens des mots chantés et le but qu'ils poursuivent.

Qui aurait, en effet, l'idée de fredonner une musique douce pour accompagner les paroles d'un document légal ?

Pour répondre à ces questions, il faut s'interroger sur la caractéristique principale des vœux.

Un vœu est une parole qui nous lie à une action, et dans sa dimension psychologique c'est une parole ou une pensée qui nous attache, nous enferme, voire nous emprisonne.

Les vœux symbolisent ce qui, dans notre existence, nous confine dans une dimension et nous empêche de progresser, de grandir.

Ce sont toutes les barrières mentales que nous nous sommes imposées sans raison valable si ce n'est notre certitude que nous n'étions pas capables.

Toutes les choses que nous avons considérées inaccessibles mais dont l'inaccessibilité n'était autre que le fruit de notre pensée ou de celle de nos aînés.

Et le risque devient alors de s'identifier durablement à nos manques et à nos blocages au point de penser qu'ils nous définissent.

Ainsi en est-il de nos fautes.

Le Talmud relate l'histoire incroyable d'un homme du nom d'Elisha Fils d'Avouya.



Bien qu'ayant été un immense Sage, il se détourna de toute pratique du judaïsme. Tant et si bien qu'un jour, il demanda à une prostituée de lui offrir ses services.

Cette dernière en entendant cette demande et réalisant surtout de qui elle émanait fut saisie d'effroi et déclina poliment la proposition.

Malgré sa petite vertu, elle n'envisageait pas un tel sacrilège...

Alors, pour apaiser ses problèmes de conscience, Elisha Ben Avouya déterra devant elle un radis et le consumma.

L'histoire se passant un Chabbat, cet acte en constituait une violation flagrante.

Ne pouvant imaginer que le saint maître qu'elle pensait avoir devant elle puisse se livrer à de tels agissements, la prostituée s'exclama alors :

« Ah ! je t'avais pris pour Elisha Ben Avouya mais à l'évidence tu es un **autre** ! ».

Et le sobriquet dont elle l'affubla alors deviendra le nom qu'il portera officiellement dans la littérature Talmudique puisque tous ses enseignements seront introduits par : « **l'autre dit** : »

Le même Elisha ben Avouya était un jour de Chabbat sur son cheval, ce qui constitue aussi une violation du jour sacré.

Mais de manière inattendue, il était suivi, à pied, par l'un de ses plus éminents élèves, le grand Rabbi Meïr.

Et du haut de son cheval, le Maître... transmettait son enseignement à son fidèle élève !

Lorsque la limite de la distance que l'on a le droit de parcourir le chabbat en dehors de la ville fut atteinte, Elisha ben Avouya dit à Rabbi Meïr : « retourne car tu n'as pas le droit d'aller plus loin ! »

Son élève lui dit alors : « Toi aussi retourne ! », faisant évidemment référence au retour vers D.ieu.

Et Elisha ben Avouya lui répondit : « Pour moi c'est déjà trop tard, car le jour de kippour, j'ai entendu une voix céleste dire : « revenez mes enfants, vous qui vous êtes détournés, revenez tous **en dehors de « l'autre » !**

Et la question est ici évidente !

A qui s'adressait cette invitation au repentir si le seul à l'avoir entendue était précisément le seul qui en était exclu ?

Et nos Maîtres de donner à cette question une réponse époustouflante. La voix n'excluait bien entendu personne mais donnait au contraire la méthode.

En commettant une faute, l'Homme se détourne du but de sa création. Il s'éloigne de sa raison d'être et par là même s'éloigne de ce qu'il est profondément. Finalement, en commettant une faute l'homme agit comme s'il était un **autre**...

Et la voix céleste devient la prière de D.ieu qui supplie Elisha ben Avouya et qui lui dit : « Mon fils, en agissant comme tu l'as fait tu as agi d'une manière qui n'est pas toi, tu vaux beaucoup plus que cet **autre** dont tu as pris les oripeaux ! Alors je t'en prie, pars **en dehors** de cet **autre** et redeviens toi-même, redeviens Elisha ben Avouya ! »

Mais Elisha ne l'a pas compris, enfermé qu'il était dans cet autre que lui.

Aussi, lorsqu'arrive le grand jour de Yom Kippour, ce jour où D.ieu permet à toute personne de devenir meilleure, la première étape consiste-t-elle à nous affranchir de tous nos vœux, nous libérer de tous les liens qui nous enferment, de toutes ces prisons que nous nous sommes imposées, de sortir de tous ces **autres** dont nous avons pris la forme pour, enfin, redevenir nous-même !